

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 JUIN 2013

Le 07 juin 2013, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal DESROUSSEAUX, Maire.

Etaient présents : Karim TENNAH, François GALLO, Manuel DE LAS CUEVAS, Marie-Christine DESROUSSEAUX, Laurence LAMALLE, Jean-Louis PFEIFFER, Aurelio VICQUERY, .Claude MARMIER.

Absents excusés : Roger MION, Martine CATERINO.

Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

Séance ouverte à 20 h 15.

1/ Cimetière : explication des devis, vote.

En l'absence de Martine CATERINO, qui est en charge du dossier, cette question est remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

2/ Modification du statut de l'agent administratif.

Agathe est actuellement Agent Administratif Principal 2ème classe ; elle a émis le vœu d'être promue Agent Administratif Principal 1ère classe, ce qui lui conférerait une légère augmentation de salaire (coût actuel pour la Commune : 1350 €mensuels, qui passeraient à 1403 €mensuels).

Sa demande est adoptée à l'unanimité. Sachant que les délais de constitution du dossier sont d'environ deux mois, la modification effective serait pour la rentrée de septembre.

D'autre part, Agathe étant employée par la mairie d'une autre commune, ses horaires de présence à Bucey seront modifiés à compter du 1er juillet. Elle sera donc présente :

le lundi de 8 h 30 à 18 h 00

le mercredi de 13 h 00 à 18 h 00 (en semaine paire)

le jeudi de 8 h 30 à 18 h 00

le samedi (en semaine impaire) de 8 h 00 à 13 h 00.

Les ouvertures au public sont donc légèrement modifiées :

Lundi 8h30-18h

Jeudi 8h30-18h

Samedi 8h-12h30 (en semaine impaire)

3/ Ecole : point sur la situation.

Globalement les enseignants sont satisfaits des conditions de travail dans les nouveaux bâtiments scolaires, et les élèves s'y sentent à leur aise.

Néanmoins, sur le plan technique, outre de petits désagréments liés à tout démarrage d'activité, trois points restent préoccupants : Les évacuations sanitaires (eaux usées et WC) fonctionnent très mal depuis la mise en route : il s'avère que des dépôts de ciment lors du coulage des dalles ont obstrué les canalisations par suite de négligences, il doit donc être procédé à la réparation des installations.

Les VMC dans les salles de classe ne sont pas efficaces, par suite de la dégradation des cartes mémoire qui n'ont pas été protégées de la pluie lors de l'installation du système photovoltaïque. Nous sommes dans l'attente des nouvelles cartes mémoire.

Pose urgente d'un garde-fou entre les deux escaliers pour éviter que les enfants ne soient tentés de sauter pour en faire un amusement.

Quant au financement, la question du remboursement sera étudiée avec les élus en septembre, la population sera informée des prises de décisions.

4/ Travaux d'entretien des espaces verts, et fleurissement.

Suite à l'absence de notre employé communal, M. le Maire a fait appel à deux entreprises qui ont effectué le travail de tonte, débroussaillage et nettoyage des espaces verts.

Des jardinières ont été mises en place aux fenêtres de la Mairie ainsi que sur le pont de la rue de la Croix St Abdon, il reste quelques tonneaux à fleurir, ainsi qu'une bande de « jachère fleurie » à semer le long du mur du cimetière.

5/ Lecture du courrier adressé par Mr et Mme PRUNIER.

Le 14/10/2012, Monsieur et Madame PRUNIER envoyaient une lettre à Pascal DESROUSSEAUX, en le priant de bien vouloir la lire publiquement lors d'une réunion de Conseil, et de la conserver ensuite dans les archives de la Commune.

En cette période d'élections, et au vu de l'annulation possible de celles-ci, Pascal DESROUSSEAUX n'avait alors pas souhaité accéder à la demande de M. PRUNIER.

Il a choisi de remplir cette mission lors de la réunion de ce 7 juin, et nous en fait la lecture :

«,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, »

6/ Dossier sur la mise aux normes de l'accès aux handicapés.

Suite à l'étude qui a été menée, le coût estimatif des travaux de mise aux normes pour les quatre édifices concernés (la mairie, l'église, la salle des fêtes, les vestiaires du stade), serait environ de 77 400 € En théorie les travaux doivent être achevés pour le 1er janvier 2015.

Concernant l'église, nous pourrions bénéficier d'allègements pour « contraintes liées à la structure du bâtiment ». De manière générale, nous ferons en sorte d'utiliser l'intercommunalité afin de réduire les coûts et bénéficier de subventions.

Il n'y pas d'urgence mais il convient de prévoir dès à présent ces démarches.

7/ Voirie : avancement du dossier.

⑩ Sur le plan de la sécurité, il a été décidé, pour « couper » la vitesse des véhicules, de procéder à la création de chicanes de stationnement le long de la rue principale, d'inverser la priorité aux intersections, principalement au carrefour de la rue du Carrefour et de la rue du Stade, de créer un petit rond-point pavé au carrefour des rues Jean-Thomas Bonnemain/Eglise/Croix St Abdon, de créer une zone 30 rue de l'Eglise ainsi que dans les « S » à la fin du village direction Vauchassis, de matérialiser des passages piétons aux arrêts de car, et d'installer des « coussins » aux entrées du village.

Des subventions pourront être accordées pour ce dossier sécurité.

⑩ Place de l'Eglise, la création des espaces verts sera repoussée pour l'instant (coût assez élevé), mais trois devis sont établis pour l'aménagement du parking, qui sera revêtu d'une bi-couche en deux tons, rouge et noir. Nous pouvons obtenir une subvention de 4 500,00 € pour ces travaux.

⑩ Les travaux de remplacement des conduites de plomb devraient débuter deuxième quinzaine de juin.

⑩ Assainissement : sous quinzaine, nous connaissons le montant des subventions, qui devraient être versées dans un mois.

⑩ Electricité sous le préau : l'installation électrique va être remise aux normes, en séparant l'arrivée du courant pour les prises, de celle de l'éclairage (pour un montant de 1 150,00 €).

8/ Fiscalité de l'urbanisme : compte-rendu de la réunion du 28 mai.

La taxe d'aménagement sur l'achat d'un terrain peut permettre de surtaxer une habitation située sur un grand terrain, par rapport à plusieurs maisons sur la même surface de terrain. Il est alors possible d'influencer la physionomie d'un village, en fonction de la densité de construction des parcelles.

9/ Point sur les manifestations.

– 8 mai : le défilé ainsi que la pose d'une gerbe ont eu lieu en présence de quelques personnes venues assister à la cérémonie, suivie du verre de l'amitié.

– Fête des Mères : sympathique petite réunion dans la salle de la Mairie, où après un discours de M. le Maire, les conversations se sont échangées autour du pot de l'amitié.

– 8 juin : fête des anciens élèves de Bucey, qui a connu un franc succès, permettant à certaines personnes, entre autres, de se retrouver après... 40 ans ! Discours de Réjane Milley pour accueillir les arrivants, une photo souvenir, puis l'après-midi s'est déroulé dans une sympathique ambiance, permettant de visiter une expo-photos dont la plus ancienne remonte à 1909, et dégustation des délicieux gâteaux confectionnés par les organisateurs et les participants.

– 16 juin : Jeux Médiévaux : jeux, déguisements, font l'objet d'une active préparation, vous êtes attendus nombreux ce dimanche !

– 23 juin : ce sera la fête en l'honneur de notre institutrice Anne Vogenstahl, à l'occasion de son « départ » de Bucey. Parents et enfants seront les bienvenus pour dire au revoir à ces années passées dans notre petite école de campagne.

– 12 juillet : soirée concert avec le groupe la Bastide, avec buvette, et « tour de chapeau » dans l'assistance pour récompenser leur prestation.

– 13 juillet : le feu d'artifice promet d'être très beau, vous recevrez sous peu une feuille pour vous inscrire à cette soirée du citoyen.

10/ Questions diverses.

- il y aura lieu, très prochainement, de procéder au démoissage du toit du lavoir.
- Vide-grenier : faute de participants, et de bénéfices jugés insuffisants, le FC Bucey a décidé d'annuler sa manifestation cette année. Le concours de pétanque, quant à lui, est maintenu.

La séance est levée à 23 h 30.